



ENTREE LE :/...../.....

AHEURE

SORTIE LE :/...../.....

AHEURE sera rempli à l'arrivée

9 bis rue de Strasbourg - 78300 Poissy - 06 60 44 40 14

Site : www.catspalace78.fr / mail : contact@catspalace78.fr

Facebook : catspalace78Poissy

Instagram : catspalace78apoissy

TIK TOK : catspalace78apoissy

CONDITIONS GENERALES : RONGEURS 2026 ET 2027

Article 1 :

Suite aux nouvelles règles sanitaires rentrées en vigueur en 2022 les rongeurs sont gardés dans une annexe séparée du reste de la pension.

Les rongeurs sont à déposer dans leur boîte de transport au **9 bis rue de Strasbourg à Poissy** avec un sac contenant leurs effets personnels et sont par la suite transférés à notre personnel.

Les lapins ont trois à six sorties par semaine.

Vous recevrez deux fois par semaine des nouvelles avec photos ou vidéos de votre petit compagnon.

TIK TOK / INSTA / FB : catspalace78apoissy pour aller chercher les photos et vidéos de votre petit compagnon.

Les arrivées et départs s'effectuent, sur rendez-vous, les jours ouvrables, du lundi au samedi, entre 9h et 11h et entre 17h et 18h30. Fermeture entre 11h30 et 16h30

Pour les départs entre 17h et 18h30, la journée sera facturée. Pour les départs entre 9h et 11h, la ½ journée sera facturée.

Article 2 :

A chaque garde, vous sera remis une fiche d'entrée et de sortie qui devra être présentée pour reprendre l'animal.

Article 3 : En cas d'accident ou de maladie, faire votre choix 1 ou 2 :

1 Vous nous autorisez à faire appel à notre vétérinaire habituel. Il est convenu entre les parties que l'ensemble des frais seront à votre charge.

2 Vous refusez que l'animal soit amené chez le vétérinaire.

Article 4 : Vous devez :

Amener votre animal avec sa cage installée et PROPRE ou dans sa boîte de transport avec ses graines, son foin, 1 kg de légumes et ses friandises habituelles.

Ou

Préciser sur votre réservation que Cat's Palace fourni la cage (gratuit selon cages disponibles)

La litière (chanvre, paille, foin) et les légumes de la garde sont à notre charge.

Vous devez noter son prénom sur sa cage, ses gamelles et son biberon

Article 5 :

En cas de décès de votre lapin ou cochon d'inde, le montant de la garde vous sera remboursé uniquement s'il est prouvé qu'il y ait eu une faute de notre part.

Pour les vieux animaux : cochons d'inde de + de 3 ans, lapins de + de 6 ans) aucune indemnité ne pourra être demandée.

Pendant une période de garde, un animal peut être stressé, refuser de manger, et peut déclencher une maladie.

En aucun cas Cat's Palace ne pourra en être tenu pour responsable.

Article 6 : Tarif : voir document ci-joint.

Le règlement doit être effectué en totalité à l'arrivée du rongeur.

Vous ne pouvez prétendre à un remboursement si vous écoutez vos vacances.

- **Remplir cette fiche ainsi que le coupon de réservation et le renvoyer avec un acompte de 50%.**

Article 8 : **Ce document est à photocopier et à signer. Remplir la fiche de renseignement ci-jointe.**

Nom du propriétaire

Nom de l'animal

.....

Fait à Poissy le.....

EN 2 EXEMPLAIRES

Lu et Approuvé

Bon pour accord + signature

Fiche de renseignements de l'animal

Nom :

Année de naissance : **Sexe :** **Stérilisé :** ☐ oui ☐ non

Race :

☐ Lapin

☐ Cochon d'Inde

☐ Hamster

☐ AUTRE

Habitudes :

Alimentation :

Quantités :

Coordonnées de votre vétérinaire :

Autres informations :

Fiche de renseignement du maître :

Nom :

Adresse :

Ville : **Code postal :**

Téléphone fixe :

Portable :

E-mail :@